



**COMMUNIQUÉ N°04 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°04/AONO/SONATREL/DG/DMRT/DSIGAM/2025 DU 15 OCTOBRE 2025 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN MÉCANISÉ DES COULIORS ET PISTES D'ACCÈS DES LIGNES DU RÉSEAU INTERCONNECTÉ SUD (RIS) EN SEPT (07) LOTS.**

**FINANCEMENT : BUDGET SONATREL, EXERCICE 2025**

Le Directeur Général de la Société Nationale de Transport de l'Électricité (SONATREL), Maître d'Ouvrage, porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé au dossier d'appel d'offres national ouvert dont l'objet est susmentionné que les entreprises dans le tableau ci-dessous ont été déclarées attributaires des lots n°1,2,3,4,5, 6 et 7 du marché relatif audit dossier d'appel d'offres, avec les montants et les délais d'exécution ci-après :

<b>Lot N°</b>	<b>Entreprises</b>	<b>Montant TTC en FCFA</b>	<b>Délai d'exécution</b>
1	<b>COSTA BUSINESS CONSTRUCTION</b>	<b>271 842 174</b>	Soixante-quinze (75) jours
2	<b>ETS RANGA</b>	<b>171 585 815</b>	Soixante-quinze (75) jours
3	<b>ETS GOLBAL CONSULTING</b>	<b>282 050 027</b>	Soixante-quinze (75) jours
4	<b>COSTA BUSINESS CONSTRUCTION</b>	<b>280 021 350</b>	Soixante-quinze (75) jours
5	<b>ETS GOLBAL CONSULTING</b>	<b>214 002 616</b>	Soixante-quinze (75) jours
6	<b>GPT MGS/SORETEC &amp; AFRIQUE ELECTRIC</b>	<b>207 556 699</b>	Soixante-quinze (75) jours
7	<b>CITY CENTER SARL</b>	<b>239 400 700</b>	Soixante-quinze (75) jours

Les entreprises retenues sont par conséquent invitées à bien vouloir prendre attaché avec la Division de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés pour la suite de la procédure.

Le soumissionnaire ci-dessous a été recalé pour le motif ci-après :

<b>LOT N°</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>Note technique</b>	<b>Motifs de non-conformité</b>	<b>Observation</b>
1			- Absence de la charte d'intégrité datée et signée ; - Production des fausses références.	Disqualifié pour la suite de la procédure
7	<b>ETS YKARE</b>	/		

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été retenu est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme en charge de la régulation des marchés publics.

Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Yaoundé, le 24 NOV 2025

Le Directeur Général

**Ampliations :**

- PCA SONATREL ;
- DG ARMP ;
- Chrono ;
- Archives



*S. Mm*  
**MBEMI NYAKNGA**  
Administrateur Civil Principal  
Hors Echelle